

Pourquoi et comment faire labelliser votre projet par le PST Rhône-Alpes

Vous travaillez au sein d'un organisme membre du PST Rhône-Alpes. Vous êtes porteur d'un projet scientifique ou technique dans le champ de la mobilité des personnes et des marchandises. Vous pouvez, sous certaines conditions, inscrire votre projet dans le cadre du PST.

Quels projets peuvent être labellisé par le PST Rhône-Alpes?

Le PST Rhône-Alpes est susceptible de labelliser des projets scientifiques et techniques qui remplissent simultanément les quatre conditions suivantes :

- s'inscrire dans le cadre des enjeux de politique publique portés par le ministère en charge du développement durable ;
- relever du champ thématique du PST, la mobilité des personnes et des marchandises ;
- contribuer à l'évolution et à la diffusion des connaissances et des pratiques dans ce champ ;
- impliquer au moins trois membres du PST.

Parmi les projets éligibles, le PST favorise les projets dans lesquels ses membres sont associés aux acteurs économiques, aux acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur et/ou aux collectivités publiques (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État...), via par exemple les pôles de compétitivité, les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) ou encore les clusters de recherche régionaux.

Le champ thématique du PST Rhône-Alpes

- **Optimisation des systèmes de déplacements sous l'angle du développement durable**, à travers notamment l'analyse et la prospective des besoins de déplacements, l'évaluation sociale, économique et environnementale des réseaux et des services de transport (y compris les technologies et les systèmes d'information qui contribuent à leur fonctionnement), la sécurité et la sûreté des déplacements et leurs incidences en matière d'infrastructures ;
- **Interactions entre les systèmes de déplacements, les territoires, la société et l'environnement**, à travers notamment les questions de développement économique et territorial, d'impact social des politiques de déplacement, d'énergie, d'effet de serre, de nuisances locales et de biodiversité.

Les membres du PST Rhône-Alpes au 1er janvier 2010

Membres :

- **Centre d'études des tunnels (CETU) @**
- **Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) @**
- **Centre d'études techniques de l'Équipement (CETE) de Lyon @**
- **Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) @**
- **École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) @**
- **IFP @**
- **Institut national de la recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) @**
- **Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG) @**

Membre associé :

- **Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA) @**

Les modes d'interventions que le PST promeut :

- Recherche
- Etude faisant appel à des innovations méthodologiques ou technologiques
- Expertise pluri-disciplinaire
- Expérimentation
- Diffusion des connaissances et des pratiques
- Formation

Pourquoi faire labelliser votre projet par le PST ?

Le PST Rhône-Alpes permet au porteur de projet labellisé :

- de faire reconnaître l'intérêt scientifique et technique du projet ainsi que son utilité sociale au regard des enjeux de politique publique portés par le ministère en charge du développement durable ;
- de confirmer voire d'élargir les compétences et les ressources mobilisées sur le projet par les membres du PST ;
- de bénéficier d'une visibilité accrue au sein des membres et des bénéficiaires du PST.

Fort de cet appui, le porteur de projet peut se prévaloir du PST dans la recherche d'une labellisation scientifique ou de financements auprès d'organismes ou de programmes de recherche comme l'Agence nationale de la recherche (ANR), le Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT), le Programme cadre de recherche et développement (PCRD), etc.

La labellisation d'un projet par le PST se traduit notamment par une lettre adressée au porteur de projet précisant :

- les motivations qui amènent le PST à lancer le projet ;
- les partenaires impliqués dans le projet ;
- les moyens propres investis par chacun de ces partenaires dans le projet (moyens humains, bourses de thèse, investissement sur fonds propres, etc.) ou que les partenaires s'engagent à solliciter auprès de leurs financeurs ;
- les résultats et la valorisation attendus.

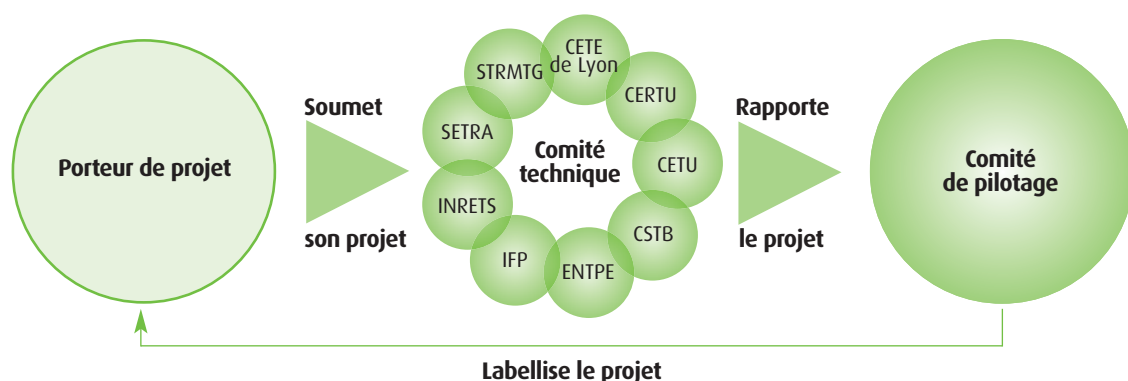
Comment solliciter le PST ?

La structure de gouvernance du PST comprend :

- un comité de pilotage, composé des directeurs des organismes membres, qui oriente et pilote l'activité du PST ;
- un comité technique, composé de cadres des organismes membres (vos « relais PST »), qui prépare et met en œuvre les décisions du comité des directeurs.

Sur le plan pratique, les porteurs de projet sont invités à se manifester auprès de leur « relais PST ». Si le projet est effectivement susceptible de s'inscrire dans le cadre du PST, le porteur de projet est auditionné par le comité technique. Ce dernier juge alors de l'opportunité de proposer au comité de pilotage d'inscrire le projet dans le programme d'actions du PST. C'est le comité de pilotage qui prend *in fine* la décision.

Lorsqu'un projet est inscrit au programme d'action du PST, le porteur de projet s'engage à présenter un point d'avancement annuel au comité technique du PST.



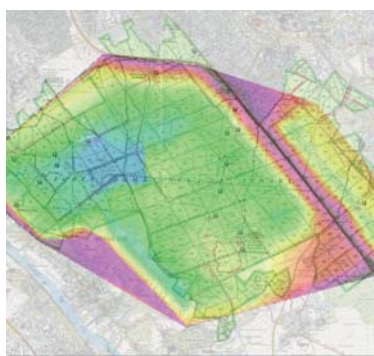
Pour soumettre votre projet au PST Rhône-Alpes, vous êtes invité à prendre contact avec le « relais PST » de votre organisme.



Organisme	Relais PST
CETU	Didier Lacroix , directeur de la recherche 04 72 14 33 85 didier.lacroix@developpement-durable.gouv.fr
CERTU	Patricia Varnaison-Revolle , chef du département déplacements durables 04 72 74 58 20 patricia.varnaison-revolle@developpement-durable.gouv.fr
CETE de Lyon	Fabien Duprez , adjoint au chef du département mobilités 04 72 14 31 86 fabien.duprez@developpement-durable.gouv.fr
CSTB	Robert Baroux , directeur-adjoint de la recherche et du développement 01 61 44 80 88 robert.baroux@cstb.fr
ENTPE	Robert Thomazeau , directeur de la recherche 04 72 04 70 90 robert.thomazeau@entpe.fr
IFP	François Badin , directeur expert véhicules hybrides 04 78 02 56 50 francois.badin@ifp.fr
INRETS	Nadine Mordant , directrice déléguée du centre de Bron 04 72 14 23 43 nadine.mordant@inrets.fr
STRMTG	Éric Premat , adjoint au directeur 04 76 63 78 73 eric.premat@developpement-durable.gouv.fr
SETRA	Xavier Delache , adjoint au chef du Centre de la sécurité, des transports et de la route (CSTR) 01 46 11 36 07 xavier.delache@developpement-durable.gouv.fr

Exemples de projets soumis au PST Rhône-Alpes début 2010

Intitulé du projet	Descriptif synthétique	Partenaires impliqués
Potentiel d'utilisation du transport par câble en milieu urbain	L'objectif de cette expertise pluri-disciplinaire est d'identifier les créneaux d'utilisation possibles du transport par câble en milieu urbain, à partir d'une analyse technico-économique des offres existantes et des besoins de déplacements non couverts par les autres modes de transports publics.	STRMTG et CERTU (pilotes) Industriels du transport par câble Collectivités partenaires CETE de Lyon CETE Méditerranée
Étude exploratoire pour la réalisation d'une enquête déplacements à l'échelle de la région Rhône-Alpes	Il n'existe pas aujourd'hui de méthode stabilisée d'observation de la mobilité au niveau régional, qui est pourtant un niveau de réflexion pertinent en matière de planification et d'aménagement. L'objectif de cette étude exploratoire est de mettre au point une méthode d'enquête sur les déplacements qui soit précisément adaptée à l'échelle régionale.	INRETS (pilote) CERTU Région Rhône-Alpes CETE de Lyon CETE Nord-Picardie
Étude préalable à la mise en place d'une plate-forme de formation continue sur les transports	L'objectif de cette étude partenariale est d'identifier les besoins en formation continue sur les transports auxquels les membres du PST pourraient répondre, au sein d'une future plate-forme animée par l'ENTPE.	ENTPE (pilote) ensemble des membres permanents du PST
Projet pédagogique « Formation des chauffeurs professionnels routiers à la conduite en tunnel »	L'objectif de ce projet pédagogique est d'élaborer un programme de formation de formateurs sur la conduite en tunnel (en situation normale et en situation de crise) à l'attention des organismes qui assurent la formation continue des chauffeurs de poids lourds.	CETU (pilote) CETE de Lyon INRETS DREAL Rhône-Alpes Fédérations de transporteurs



Photos : E. Boizet / Cete de Lyon / VNF